Nations Unies A/55/188

Assemblée générale

Distr. générale
28 juillet 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 96 b) de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable et coopération économique internationale : Comment intégrer les pays en transition dans l'économie mondiale

Intégration des économies en transition à l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général**

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–2	3
II.	Activités des organismes des Nations Unies	3–116	3
	A. Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	3–10	3
	B. Commission économique pour l'Europe	11–18	5
	C. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	19–28	6
	D. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	29–35	7
	E. Programme des Nations Unies pour le développement	36–51	8
	F. Programme des Nations Unies pour l'environnement	52–60	10
	G. Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	61–64	11
	H. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	65–76	12
	I. Fonds des Nations Unies pour la population	77–80	13
	J. Organisation internationale du Travail	81–86	14
	K. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	87–97	15
	L. Banque mondiale	98–103	16
	M. Fonds monétaire international	104–105	18

* A/55/150.

** Document présenté après la date limite (30 juin 2000) du fait que la Division n'avait pas encore reçu toutes les réponses des organismes du système des Nations Unies.

00-58465 (F) 060900 070900

N.	Union postale universelle	106	18
O.	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	107–109	18
P.	Union internationale des télécommunications	110–111	19
Q.	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	112	19
R.	Organisation météorologique mondiale	113–114	19
S.	Organisation mondiale du commerce	115–116	20

I. Introduction

1. Dans sa résolution 51/175, l'Assemblée générale a demandé aux organismes des Nations Unies de continuer à mener des activités analytiques et à fournir aux pays en transition des conseils théoriques et une assistance technique concernant le cadre social et politique à mettre en place pour les réformes de l'économie et du marché, en particulier en vue de l'instauration des conditions nécessaires pour attirer les investissements étrangers. L'Assemblée a également prié le Secrétaire général de lui présenter tous les deux ans un rapport sur l'application de cette résolution. Le présent rapport, établi à partir des informations fournies au Secrétaire général au 15 juillet 2000, fait suite à cette demande.

2. En ce qui concerne les travaux d'analyse, la plupart des organismes des Nations Unies publient des rapports annuels qui donnent une vue d'ensemble de leurs activités et des faits marquants dans leurs domaines de compétence respectifs. Ces documents, qui traitent de tous les aspects des économies en transition, font partie intégrante des analyses et des conseils pratiques que les organismes des Nations Unies fournissent aux pays en transition. Toutefois, étant donné leur caractère universel, ils ne sont pas examinés dans le présent rapport.

II. Activités des organismes des Nations Unies

A. Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

3. Le Département des affaires économiques et sociales a poursuivi ses travaux d'analyse et continué à fournir des conseils pratiques et une assistance technique aux pays en transition dans ses principaux domaines d'activité.

4. Dans le domaine de la population, plusieurs activités d'analyse et de conseil, se rapportant aux économies en transition, ont été exécutées depuis le précédent rapport en la matière (voir A/53/336). Le volume *National Population Policies : Addendum* présente des données essentielles sur les politiques démographiques de 10 pays en transition. Le rapport *Charting the Progress of Populations*, établi pour la Commission du développement social et la Commission de la population et du développement, montre les progrès des pays en transition par rapport aux objectifs des conférences mondiales dans le domaine économique et social. Le rapport intitulé *Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 1998* et la planche murale s'y rapportant donnent des informations sur l'utilisation des contraceptifs; la planche murale *World Marriage Patterns 1999* présente les données les plus récentes en matière de nuptialité; alors que *World Urbanization Prospects : The 1999 Revision* donne une mise à jour des estimations et des projections des populations des zones urbaines et rurales et des grandes villes des pays en transition.

5. Dans le domaine des statistiques, le Département a organisé, en novembre 1999, un atelier de formation sur les statistiques de commerce international destiné aux pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants, afin de présenter les notions et définitions révisées des Nations Unies. Le Département, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a poursuivi l'exécution d'un projet régional couvrant l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan et vise à renforcer les capacités d'enquête en matière de démographie et de logement. Des ateliers techniques régionaux et nationaux ont été organisés dans les domaines de l'administration des enquêtes, du traitement des données et de la diffusion des résultats. Des services consultatifs ont été fournis aux pays, sur leur demande, pour appuyer les opérations de recensement, la conception des questionnaires, le traitement des données, la présentation et l'établissement de tableaux. Le Département a également fourni une assistance technique à l'Institut national de statistique et de prévisions du Turkménistan pour son « minirecensement ». Un séminaire sur la diffusion et la commercialisation des statistiques officielles a été organisé pour tous les pays en transition.

6. En ce qui concerne l'administration publique, la Division de l'économie et de l'administration publiques a fourni des conseils techniques aux économies en transition dans les domaines suivants : réforme de l'administration publique; renforcement de la société civile par la mise en place de capacités; administration des élections; système de prévention des crises économiques et des conflits pour la Roumanie; appui à l'Assemblée nationale d'Arménie dans le domaine de la transparence; évaluation de l'École internationale de commerce en Lituanie; et démocratisation, droits de l'homme et gouvernance en Ouzbékistan. Des repré-

sentants élus et des fonctionnaires de plus de 20 pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants ont participé à une conférence intitulée « Décentralisation : les conditions du succès », et échangé des vues sur les progrès réalisés dans leur pays respectif. Un centre régional a été mis en place à Thessalonique (Grèce) pour les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants afin d'améliorer le professionnalisme, les valeurs éthiques et les normes du secteur public. La Division a également produit des publications sur les questions spécifiques de transition comme la gestion financière, la restructuration, la privatisation des activités du secteur public et le développement de l'esprit d'entreprise et des PME.

7. La Division des politiques sociales et du développement social a organisé en 1999 une série de réunions sur les politiques socioéconomiques dans les pays en transition afin d'échanger des vues et des données d'expérience dans le domaine des politiques sociales, d'appeler l'attention sur les recommandations du Sommet mondial pour le développement social et d'aider ces pays à préparer la réunion de Genève visant à examiner la suite donnée au Sommet après cinq ans. Une réunion de groupe spécial d'experts a été organisée à New York sur le thème des dépenses sociales et des politiques de mobilisation des ressources pour le développement social dans les pays en transition, et un colloque régional sur les politiques socioéconomiques durant la stabilisation macroéconomique dans les pays en transition s'est tenu à Ashgabat (Turkménistan). Un séminaire international sur les politiques de réduction des coûts sociaux du processus de transition a été organisé à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), alors qu'un atelier sur les politiques sociales en Europe du Sud-Est a été organisé à Vienne (Autriche). Par ailleurs, la Division a appuyé des projets menés dans le domaine des politiques socioéconomiques au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Ukraine et au Turkménistan.

8. La Division de la promotion de la femme a fait office de centre de coordination et a assisté les pays en transition à s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne la présentation de rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. La Division a assuré formation et services consultatifs, notamment au Kirghizistan à l'occasion de l'établissement et de la rédaction des rapports destinés au Comité. À l'occasion du 20e anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du 10e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, un colloque juridique sur l'application du droit international en matière de droits de l'homme au niveau national a été organisé par la Division à Vienne.

9. Dans le domaine du développement durable, plusieurs activités nationales ont bénéficié d'un appui. En Ouzbékistan, un projet pilote a été mis au point pour renforcer les capacités de prévention et d'alerte en cas de catastrophes naturelles, et une évaluation des programmes écologiques de la région de la mer d'Aral a été entreprise. En Géorgie, un projet vient à l'appui de la stratégie du Gouvernement pour développer les marchés fonciers et mettre en oeuvre une taxation foncière, en améliorant la capacité de gestion et d'administration du Ministère de la gestion foncière et en contribuant à la mise en place de systèmes de cadastre, d'enregistrement foncier et de taxation foncière. En Croatie, une assistance est fournie en vue de l'établissement du rapport sur le développement humain du pays. Au niveau régional, une réunion d'experts a été organisée à Bratislava pour examiner les stratégies nationales relatives aux modes de production moins polluants, reposant sur l'intégration des politiques et des programmes de développement industriel et de protection de l'environnement.

10. La Division de l'analyse des politiques de développement a procédé à des examens approfondis du développement économique et social dans les économies en transition dans son rapport annuel intitulé *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde* et dans *World Economic Situation and Prospects*, publié en fin d'année, et a réalisé des prévisions et des analyses macroéconomiques régulières dans le cadre du système LINK. Les principaux événements couverts sont notamment les effets de la crise financière, la récession économique et la reprise ultérieure en Fédération de Russie et dans d'autres pays en transition, en particulier les États baltes et les pays de la Communauté d'États indépendants; les questions liées à l'adhésion de certains pays en transition à l'Union européenne et leur intégration dans l'Union monétaire européenne; la crise au Kosovo et l'assistance apportée par la communauté internationale aux pays des Balkans. La Division a continué à analyser la situation macroéconomique et les processus de transformation

dans les différents pays dans le cadre de ses activités de contrôle. Par ailleurs, des sujets particulièrement pertinents pour les économies en transition, comme le contrôle de l'inflation et la nouvelle économie, ont été examinés au sein du réseau LINK avec la participation de représentants de pays en transition.

B. Commission économique pour l'Europe

11. Les activités de la Commission économique pour l'Europe (CEE) exécutées pour aider les économies en transition dans leur intégration à l'économie mondiale se sont axées sur l'analyse des événements économiques dans ces pays et sur leur capacité à respecter les normes mises au point sous l'égide de la CEE. Nombre de ces activités sont de nature sous-régionale et sont exécutées en coopération étroite avec des groupements et des initiatives sous-régionaux, comme la Coopération économique de la mer Noire, l'Initiative d'Europe centrale, la Communauté d'États indépendants, l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est et le Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale.

1. Activités analytiques

12. Chaque étude sur la situation économique de l'Europe contient des analyses complètes des événements et des problèmes économiques des pays en transition d'Europe orientale, des États baltes et de la Communauté d'États indépendants, notamment des sections détaillées sur le commerce international et les flux de capitaux étrangers. Par ailleurs, le rapport contient des études spéciales sur les implications de l'instabilité financière internationale et de la crise russe pour les économies en transition, en ce qui concerne la reconstruction après un conflit et la renaissance économique en Europe du Sud-Est, ainsi que la convergence économique en Europe, en mettant particulièrement l'accent sur les 10 premières années de transition.

13. Depuis 1998, la CEE tient un séminaire au printemps, juste avant sa session annuelle et elle consacre également le premier jour de sa session à un débat structuré portant sur un sujet économique spécial. Jusqu'à présent, ces deux réunions ont principalement porté sur des questions relatives au processus de transition. Le thème du séminaire de 2000 était « Du plan au marché : le processus de transition 10 ans après ».

2. Assistance pour la mise en oeuvre des normes de la CEE

14. L'assistance pour la mise en oeuvre des conventions, protocoles et normes de la CEE s'effectue généralement dans le cadre de services consultatifs et d'ateliers de formation régionaux et par la mise au point de directives et de recommandations dans différents domaines. Diverses réunions techniques ont été organisées pour faciliter l'accès des pays en transition à des réseaux d'experts et de décideurs. Une réunion informelle d'experts comptables nationaux des pays de la Communauté d'États indépendants a été organisée en mai 2000 pour examiner des problèmes qui les concernent plus particulièrement.

3. Promotion du commerce et des investissements

15. En ce qui concerne le commerce, la CEE a mis au point des normes et des recommandations dans le cadre de son centre pour la facilitation des procédures et des pratiques dans l'administration, le commerce et les transports, et a aidé les pays en transition à mettre en place des comités locaux de facilitation des échanges qui réunissent des représentants des secteurs public et privé s'occupant de commerce international. La CEE contribue à la réduction des obstacles non tarifaires dans la région en encourageant une reconnaissance mutuelle des normes et des homologations, en aidant à rapprocher les pratiques d'homologation des normes mondiales et en mettant au point des directives pour l'intégration des normes internationales dans les règlements commerciaux nationaux.

16. Dans le domaine de l'investissement, la CEE a lancé des activités visant à développer la capacité des économies en transition à attirer les investissements du secteur privé pour l'infrastructure; améliorer les conditions d'investissement dans des activités qui sont tributaires du droit de propriété intellectuelle; mettre au point des institutions et des lois efficaces à l'appui des marchés immobiliers; encourager l'utilisation de l'arbitrage commercial international et promouvoir le transfert des meilleures pratiques de la région à l'appui de la restructuration industrielle et du développement des entreprises. La CEE organise également des manifestations périodiques et publie des directives sur des sujets précis comme les politiques concurrentielles, la promotion des investissements et le financement des échanges.

4. Environnement et énergie durable

17. Le programme relatif aux études de performance environnementale de la CEE permet d'évaluer la situation et de formuler des recommandations pour différents pays membres de la CEE en transition. Les rapports sur la Croatie et l'Ukraine ont été achevés et publiés en 1999. Les examens de l'Arménie, du Kirghizistan et du Kazakhstan sont en cours, de même que le suivi des examens de la Slovénie, de la République de Moldova et de la Bulgarie.

18. Le Projet pour l'efficacité énergétique 2000 et le Projet d'investissement dans l'efficacité énergétique pour atténuer les changements climatiques aident les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants à améliorer leur efficacité énergétique et à se conformer aux obligations contractées dans les traités internationaux sur l'environnement, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le programme de travail du Centre du gaz de la CEE favorise également la mise en oeuvre de politiques et de pratiques fondées sur les mécanismes du marché dans les économies en transition.

C. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

19. Les activités exécutées par le secrétariat de la CESAP ont porté principalement sur les domaines suivants : analyse des politiques et conseils pratiques; promotion de la coopération régionale/sous-régionale, en particulier en matière de commerce international et d'investissements étrangers; résolution des problèmes sociaux; amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; et renforcement de la collaboration avec d'autres organisations.

1. Analyse des politiques et conseils pratiques

20. Les *Études sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* de 1999 et 2000 ont constitué les principaux outils analytiques pour l'examen et l'évaluation de l'évolution et des éléments économiques et sociaux intéressant les économies en transition de la région de la CESAP. Elles se sont penchées sur les effets de la crise en Asie et dans la Fédération de Russie sur les économies en transition et ont examiné les perspectives d'une reprise de la croissance dans la région. Parmi les autres publications périodiques de la CESAP traitant des économies en transition figurent *How to Do Business in Kyrgyzstan, How to Do Business in Uzbekistan, Trade and Investment Complementarities among the South-western Member Countries of ESCAP* et *Promotion of Foreign Direct Investment: Lessons for Economies in Transition*. À sa cinquante-sixième session, la CESAP a examiné la possibilité d'intégrer les économies en transition au réseau commercial régional, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La mondialisation et le partenariat au service du développement au XXIe siècle : point de vue de l'Asie et du Pacifique sur une intégration juste et équitable des pays en développement et en transition dans le système commercial international ».

2. Promotion de la coopération régionale/sous-régionale

21. La CESAP a organisé à Almaty (Kazakhstan) la septième Foire commerciale internationale de l'Asie et du Pacifique sur le thème « Mode de vie : XXIe siècle », destinée à favoriser le commerce, les investissements et la coopération économique entre les pays d'Asie centrale et les autres pays d'Asie en encourageant les contacts interentreprises. Des représentants des pays d'Asie centrale ont participé à deux autres réunions sous-régionales qui traitaient respectivement de l'instauration de réformes fiscales et de la mise en application d'une gestion stratégique de l'environnement pour un développement durable dans la région de l'Asie centrale. En vue d'accroître l'efficacité de la participation des économies en transition au commerce régional et mondial, le secrétariat de la CESAP a lancé un projet d'aide consultative à la promotion des exportations.

3. Résolution des problèmes sociaux

22. La plupart des pays en transition ont participé à une réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que de la Déclaration de Bali sur la population et le développement durable. Ils ont également pris part à des activités et réunions de la CESAP portant notamment sur la pro0motion de la participation des femmes au secteur des petites entreprises, l'élimination de l'exploitation sexuelle des jeunes et de la violence sexuelle exercée à leur encontre, la promotion des droits fondamentaux des enfants et des jeunes, la formation professionnelle des agents de services sociaux

et agents de santé, et la promotion de l'alphabétisation des femmes et des filles.

4. Amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles

23. L'assistance technique fournie dans ce domaine a essentiellement porté sur l'évaluation de l'état de l'environnement ainsi que sur une utilisation et un contrôle efficaces des ressources en énergie et en eau et des ressources minérales dans les pays concernés. À la demande de ces pays, des missions consultatives ont été entreprises au Kazakhstan, en Mongolie et dans la Fédération de Russie afin d'aider à mieux utiliser l'énergie dans le secteur industriel; au Viet Nam et en Mongolie, pour contribuer à l'intégration des normes relatives à la gestion des ressources en eau et à la qualité de l'eau; et en Azerbaïdjan, pour recommander un cadre institutionnel de réglementation propre à promouvoir les investissements étrangers dans le secteur des ressources minérales.

24. La CESAP a également collaboré avec le Fonds international pour sauver la mer d'Aral afin de fournir une assistance technique aux économies d'Asie centrale en ce qui concerne l'utilisation rationnelle et efficace des ressources énergétiques et des ressources en eau. Le secrétariat de la CESAP a fait paraître deux publications sur la géologie et les ressources minérales du Kirghizistan et de la Mongolie, qui ont joué un rôle utile dans les négociations avec les donateurs.

5. Renforcement de la collaboration avec d'autres organisations

25. La CESAP a continué de collaborer avec la CEE à la mise en oeuvre du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale, destiné à promouvoir la coopération économique et à favoriser l'intégration des économies d'Asie centrale à l'Europe et à l'Asie.

26. La CESAP a également collaboré avec la Banque asiatique de développement (BAsD) au lancement d'un « plan Hi-Fi » destiné à certains pays en transition. Ce plan devrait permettre de promouvoir les activités du secteur privé par une mise en valeur des ressources humaines, la création de capacités institutionnelles, des mesures de facilitation et une promotion des investissements. Toujours en coopération avec la BAsD, la CESAP a organisé un atelier de réflexion sur le changement d'année de référence des comptes nationaux et leur harmonisation.

27. En collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la CESAP a organisé le premier stage de formation en matière de politiques commerciales, qui a été suivi par des responsables du Cambodge, de la République démocratique populaire lao, de la Mongolie et du Viet Nam. Les pays en transition qui souhaitent adhérer à l'OMC ont participé à une réunion de hauts responsables sur l'avenir du programme de travail de l'OMC et les pays en développement, organisée par la CESAP en coopération avec la CNUCED et la BAsD.

28. Les pays en transition d'Asie du Sud-Est ont participé à un projet sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines destiné aux nouveaux membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), exécuté en 1998 par la CESAP en collaboration avec le secrétariat de l'ANASE. Ces pays ont également tiré profit d'un colloque sur le développement global des pays de la sous-région du grand Mékong, tenu à Bangkok.

D. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

1. Services consultatifs en matière commerciale

29. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui aux pays en transition dans les domaines suivants : efficacité commerciale, réforme et modernisation des douanes, facilitation du commerce et des transports, et coopération. Dans le cadre d'un projet régional intitulé « Appui aux pays en transition dans les domaines de l'efficacité commerciale et de la coopération économique », des missions d'assistance technique ont été envoyées en 1998 et 1999 en Azerbaïdjan, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan. Les recommandations présentées dans leurs rapports ont été regroupées au sein d'un programme d'assistance visant à promouvoir le commerce et à faciliter le transport en transit, qui sera mis en oeuvre dans le cadre général d'un programme d'action pour l'efficacité commerciale des pays de la région.

2. Aide à la création de capacités

30. Durant la période considérée, la CNUCED a fourni des services consultatifs concernant leur adhésion à l'OMC aux pays suivants : Azerbaïdjan, Bélarus, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Kazakhstan, République de Moldova et Viet Nam. Des séminaires sur les projets du système généralisé de préférences (SGP) mis en place par l'Union européenne (UE), le Japon et les États-Unis d'Amérique ont été organisés au Kazakhstan et au Kirghizistan. Une assistance a été fournie aux pays membres de la Communauté d'États indépendants et au Viet Nam dans le domaine de la loi et des politiques de la concurrence.

31. Le service de références de la CNUCED a entrepris d'établir des relations avec des instituts de hautes études et de recherche économique de pays en transition désireux d'échanger des documents et publications traitant de domaines du ressort de la CNUCED. Plusieurs institutions ont fait part de leur souhait de resserrer leurs relations avec la CNUCED afin de renforcer leur capacité de recherche et d'analyse conformément aux recommandations du Comité administratif de coordination (CAC).

32. La CNUCED a également entrepris l'exécution de projets dans le cadre du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) en Albanie, au Bélarus, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Géorgie, au Kazakhstan, en Lituanie, en Ouzbékistan, dans la République de Moldova, en Roumanie, au Turkménistan, en Ukraine et au Viet Nam.

33. Dans le cadre de son programme d'assistance à l'Albanie, qui se poursuit actuellement, la CNUCED a recommandé au Gouvernement albanais un programme d'action destiné à rétablir la confiance des investisseurs après l'agitation politique qu'a connue la région. Une des activités de promotion conçues à cet effet a été la Conférence internationale sur l'investissement, organisée en 1999 à Tirana par l'Agence albanaise de développement économique, en coopération avec la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

34. La CNUCED parraine et met en oeuvre des programmes de formation structurés à l'intention de responsables nationaux, cadres administratifs et formateurs de pays en transition. Dans le cadre de son programme TRAINMAR, elle forme des responsables et des hauts cadres au commerce maritime et à la gestion des ports et aide les pays à mettre en place leurs propres programmes de formation. Des centres de formation de ce type sont désormais opérationnels en Roumanie et en Géorgie, où l'on envisage d'organiser très prochainement un atelier TRAINMAR. Des discussions sont en cours quant à la possibilité d'étendre ces activités de coopération à la Fédération de Russie, à l'Ukraine et aux républiques d'Asie centrale. Au moyen du système TRAINMAR, le secrétariat de la CNUCED a pu, avec le financement de la Banque mondiale, faire bénéficier des responsables du port albanais de Durres de conseils et de visites d'étude.

35. Le système douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion, mis au point par la CNUCED, a été installé dans plus de 80 pays, y compris des pays en transition. Plusieurs d'entre eux, dont l'Estonie, utilisent désormais la version la plus récente de ce système.

E. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

1. Activités à l'échelon des pays

36. Le dernier rapport sur le développement humain de l'Albanie analyse l'incidence des migrations sur le développement du pays et des pays voisins et évalue son potentiel humain. Le PNUD a fourni une assistance technique au Gouvernement pour l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des petites et moyennes entreprises, qui est actuellement soumise à l'approbation du Parlement. Au niveau local, le PNUD a fourni un appui technique et financier pour la création de centres intégrés d'appui aux entreprises dans des régions qui connaissent un taux de chômage élevé, mais ont un bon potentiel de développement.

37. En Arménie, le PNUD a apporté son concours à la réalisation du projet Armenian Freenet qui offre un accès public gratuit à Internet et a créé le premier institut de formation de la région à l'intention des utilisateurs d'Internet. En partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le PNUD a continué à fournir des conseils dans le domaine de l'élaboration de la législation relative à la cour de vérification des comptes et de ses modalités d'organisation et à apporter une aide en matière de formation ainsi qu'un appui matériel. En partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD a aidé le Ministère de l'industrie et le Ministère de l'éducation à mettre en

place un programme de formation et un fonds de crédits renouvelables destinés aux microentrepreneurs.

38. En Azerbaïdjan, le PNUD a apporté son concours à la création de petites entreprises, d'emplois locaux et de centres de formation et a aidé le Ministère du travail et de la protection sociale à fournir des services d'appui aux groupes vulnérables. Le PNUD a en particulier apporté un appui aux agriculteurs et entrepreneurs de la région de Nakhchivan.

39. Le PNUD, en étroite collaboration avec la CNUCED, a prêté une assistance au Gouvernement du Bélarus pour faciliter son adhésion à l'OMC. Le PNUD a également contribué à la mise en place de pépinières d'entreprises qui ont pour objet d'apporter une aide aux entrepreneurs locaux.

40. Avec l'assistance technique du Département des affaires économiques et sociales, le PNUD conseille depuis 1995 le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine dans le domaine de la gestion économique et de la transition à l'économie de marché. Un groupe de réflexion local, comprenant des économistes éminents appartenant aux deux entités susmentionnées et à des pays voisins, a été formé afin de mener des recherches sur des questions relatives à la transition. Les conclusions de ces recherches et les recommandations du groupe ont été présentées à l'occasion d'une série d'ateliers internationaux et nationaux.

41. En Géorgie, le PNUD a également procuré un appui à la réorganisation du Département de l'administration foncière, afin de mettre en place des systèmes électroniques dans le domaine de la taxation et de l'enregistrement des biens immobiliers, et d'établir un marché immobilier efficace. Le PNUD apporte également son concours au Ministère des finances pour le suivi et la gestion de la dette extérieure de la Géorgie et l'instauration d'un environnement propice à l'investissement, par le biais du renforcement de la capacité du Centre des investissements du pays. Par ailleurs, le PNUD contribue au redressement du sous-secteur du manganèse, grâce à l'introduction de méthodes modernes dans le domaine de la gestion de la qualité et du traitement électrochimique du manganèse.

42. Le PNUD a prêté un appui au Gouvernement du Kazakhstan pour l'élaboration de sa stratégie d'adhésion à l'OMC et a également contribué à la mise au point d'un accord-cadre sur le transport en transit en Asie centrale, cette question représentant un défi économique majeur pour le plus grand pays enclavé du monde.

43. Au Kirghizistan, le PNUD a conseillé les pouvoirs publics dans le domaine de la privatisation et de la gestion financière. Il a fourni une assistance technique aux entrepreneurs par le biais d'un réseau de centres intégrés d'appui aux entreprises qui offrent des services de conseil et de formation ainsi que des crédits.

44. En Lituanie, le PNUD, avec le concours de l'OIT et de la Banque mondiale, a poursuivi ses activités relatives à l'instauration d'un système moderne de sécurité sociale, et notamment à l'introduction d'un régime de retraite privé. Un budget social a été établi tandis que les capacités de contrôle et d'évaluation des programmes de sécurité sociale et d'assistance sociale ont été renforcées. Un système de gestion de la dette extérieure et de la dette intérieure fonctionne actuellement avec l'assistance technique de la CNUCED. Le PNUD a apporté son concours à la Lituanie en vue de l'élaboration de la première stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui doit être présentée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à l'examen des progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour le développement social.

45. En Moldova, le PNUD a apporté un concours actif aux pouvoirs publics, et en particulier au Ministère de l'économie et des réformes, l'aidant à renforcer sa capacité de coordination des aides extérieures et à mobiliser des ressources financières. Le PNUD a également contribué à l'élaboration d'une stratégie de développement du commerce et de promotion des exportations, ainsi qu'à la mise en place d'un centre d'information économique et sociale et d'une agence nationale de promotion de l'investissement étranger.

46. Le projet de système d'alerte rapide et de prévention des conflits a démarré cette année en Roumanie et sera complété par une aide dans le domaine de la gestion des crises, principalement en matière d'analyse systématique et de formation de médiateurs qualifiés dont les services pourront être utilisés par les pouvoirs publics et la société civile. Par ailleurs, la Roumanie est un des pays pilotes du programme « Partenaires dans l'action », qui vise à développer des partenariats entre les organismes du système des Nations Unies et les milieux d'affaires. Un projet de renforcement des capacités d'exportation aide les pouvoirs publics roumains à mettre en place un mécanisme de promotion

des exportations des petites et moyennes entreprises. Un deuxième projet permettra au Ministère des finances de constituer une base de données sur les dons accordés à la Roumanie.

47. Dans la Fédération de Russie, l'action du PNUD, menée en collaboration avec la CNUCED, vise à renforcer la capacité de l'administration russe en vue de l'adhésion du pays à l'OMC. Le projet du PNUD comprend la fourniture de services de formation et de conseils ainsi que le renforcement des capacités analytiques et de recherche des institutions publiques.

48. En République slovaque, le PNUD coopère avec les pouvoirs publics afin d'élaborer une stratégie de développement régional durable, sur la base de partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Le soutien du PNUD vise à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires au développement municipal et régional dans une région pilote, qui servirait de modèle aux autres régions.

49. L'Ukraine s'est dotée de la capacité nationale d'offrir des programmes de formation professionnelle répondant à la demande et adaptés aux besoins. Les modules de formation conçus par l'OIT sont désormais utilisés par plus de 100 instituts de formation du pays en vue de faciliter le développement local et la formation de revenu.

50. En Ouzbékistan, des pépinières d'entreprises et des programmes de microcrédit ont été établis dans l'ensemble du pays grâce à l'intervention du PNUD. Selon nos informations, plus de 200 entreprises ont bénéficié de l'aide de ces pépinières. Le PNUD a également contribué à l'introduction de programmes de microcrédit dans plusieurs régions du pays.

2. Programme régional

51. Un projet de renforcement des capacités administratives des États d'Europe du Sud-Est, dont le centre régional se trouve à Bratislava, vise à renforcer les capacités d'analyse stratégiques dont disposent ces États dans le domaine de la prévention des conflits et de la gestion des crises en leur fournissant les moyens de discerner les causes des tensions sociales, politiques et économiques. Le projet comprend notamment la mise en place d'un système régional d'alerte avancée, le renforcement de la capacité des administrations et du secteur public et le renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse et de la prévention des conflits. On attend de ces interventions qu'elles contribuent à stabiliser l'environnement économique de la région, très souvent affecté par des conflits.

F. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

52. L'aide du PNUE aux pays en transition vise à développer la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'environnement, à sensibiliser les populations aux questions relatives à l'environnement et à obtenir un appui pour le financement d'activités de protection de l'environnement, qu'elles soient réalisées ou non avec la participation du PNUE. L'aide fournie par le PNUE en matière de renforcement des capacités concerne essentiellement la biodiversité, l'eau, le droit environnemental et le renforcement des institutions, la lutte contre l'ozone, l'évaluation environnementale et la gestion des substances chimiques.

53. La Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère est un projet régional administré conjointement par le PNUE et le Conseil de l'Europe. En 1998 et 1999, des réunions régionales ont été organisées au Kazakhstan pour faciliter la mise en oeuvre des conventions sur la biodiversité. En 1998, un consortium d'organisations a approuvé un projet de services en matière de biodiversité, financé par un fonds spécial, qui doit aider à la mise en oeuvre des stratégies et programmes d'action nationaux sur la biodiversité. Le 29 juin 1999, le consortium, en collaboration avec l'Administration de l'Ouzbékistan, a effectué un premier test des prestations du projet.

54. Dans le domaine des ressources en eau, l'assistance technique s'est concentrée sur l'élaboration d'une Convention sur l'environnement de la mer Caspienne et sur le renforcement des capacités dans le cadre du programme environnemental de la mer Caspienne. Le PNUE participe également, avec le PNUD et la Banque mondiale, à la coordination des activités de la prochaine phase du Programme environnemental de la mer Noire. C'est dans ce cadre que s'effectuent les travaux préparatoires à l'élaboration d'un protocole sur les éléments nutritifs, se rapportant à la Convention de Bucarest sur la mer Noire. Le PNUE a également commandé une étude de faisabilité sur la gestion intégrée des bassins versants des Carpates.

55. Dans les pays d'Asie centrale, le PNUE, en coopération avec l'Union mondiale pour la nature et la FAO, apporte son concours pour l'élaboration d'un

programme de droit de l'environnement. Les pays en transition reçoivent une assistance technique pour la mise en oeuvre des conventions mondiales relatives à l'environnement. Le projet « Convention Watch », par exemple, a pour objectif de permettre aux parlementaires d'obtenir plus facilement des informations relatives au droit de l'environnement.

56. Le Réseau d'information sur l'environnement et les ressources naturelles, qui fonctionne maintenant dans la plupart des pays d'Asie centrale, contribue au renforcement des capacités de ces pays dans le domaine de l'analyse de l'environnement et de l'information. Le Réseau fournit une aide à plusieurs pays pour l'établissement de leur rapport environnemental. Le réseau de comités nationaux du PNUE s'est étendu en 1998 et 1999 avec la création de sept nouveaux comités nationaux. Par ailleurs, il a été proposé d'établir un fonds spécial de la Baltique.

57. Le projet de développement d'une approche harmonisée de la législation environnementale dans les pays de la CEI fournit une assistance aux pays en transition dans le cadre des instruments juridiques internationaux relatifs à l'environnement. Le projet est exécuté par le Centre pour les projets internationaux du Comité d'État pour la protection de l'environnement de la Fédération de Russie, en coopération avec l'Institut de droit public de l'Académie des sciences russe.

58. Le PNUE a facilité l'adoption de techniques de production et de gestion moins polluantes et respectueuses de l'environnement par le biais de l'établissement de centres de formation régionaux. Un atelier régional sur les principes de la gestion des agglomérations urbaines en Europe de l'Est a été organisé en 1999. En mai 1999, une étude a été publiée sur les perspectives, chances et stratégies de mise en oeuvre d'un mécanisme régional de développement fondé sur des techniques non polluantes en Asie centrale. Par ailleurs, dans le cadre du programme de lutte contre l'ozone du Forum mondial sur l'environnement du PNUE, un certain nombre de pays en transition ont reçu une aide pour la mise en oeuvre du Protocole de Montréal.

59. Le PNUE a contribué à l'élaboration des études de performance environnementale en Ukraine, en Croatie, en Arménie et au Kirghizistan. En outre, le Réseau d'information sur l'environnement et les ressources naturelles aide les pays en transition à établir des rapports sur l'état de l'environnement. En 1999, une aide d'urgence a été accordée pour l'étude des feux de forêt en Sibérie et une étude sur l'état de l'environnement dans les Balkans. Cette étude a donné lieu à la publication d'un rapport sur les conséquences du conflit du Kosovo sur l'environnement et l'habitat humain, qui a été largement diffusée.

60. Dans le secteur de la gestion des produits chimiques, les pays en transition ont bénéficié d'ateliers sur la gestion des substances chimiques ainsi que d'un projet visant à renforcer la capacité nationale de gestion des substances chimiques dans la CEI, réalisés par le Centre pour les projets internationaux de Moscou.

G. Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)

61. La narcocriminalité et la toxicomanie constituent une grave menace pour les pays en transition. Dans plusieurs pays, en particulier dans certains pays d'Europe du Sud-Est, du Caucase du Nord et de l'Asie centrale, des groupes ultranationalistes et terroristes financent leur lutte contre le pouvoir sur les recettes tirées du trafic de drogues. Dans tous les pays en transition, l'âge d'initiation à la drogue diminue, le nombre de toxicomanes qui se droguent par injection augmente et on assiste donc à une explosion du nombre de personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou ayant le syndrome d'immunodéficience acquise (sida).

62. Deux mémorandums d'accord sous-régionaux sur la coopération internationale en matière de lutte contre la drogue définissent le cadre des activités du PNUCID dans les pays en transition. Le premier mémorandum a été signé en 1995 par la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie. L'autre a été signé par le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan en 1996, puis modifié par le Protocole sur l'adhésion de la Fédération de Russie et de l'Aga Khan Development Network en 1998. De 1998 à 2000, le PNUCID a conçu et lancé plusieurs programmes de coopération technique visant à renforcer les institutions publiques chargées de la lutte contre la drogue. En Europe centrale et orientale, une aide de près de 4,5 millions de dollars des États-Unis. a été accordée pour le financement des services de conseil d'experts internationaux et de stages de formation à l'étranger ainsi que pour la fourniture de matériel spé-

cialisé. Le programme PHARE Pologne-Hongrie, grand programme d'assistance à la restructuration économique, exécuté en partenariat avec la Commission européenne, vise à renforcer les capacités de détection et de répression des infractions en matière de drogue dans les pays d'Europe du Sud-Est. D'autres projets sont consacrés à la formation des professionnels du secteur de la santé aux méthodes modernes de traitement des toxicomanes, à la modernisation des techniques de dressage des chiens renifleurs, au renforcement des contrôles aux frontières et à celui des capacités d'enquête des forces de police qui seront formées aux techniques de pointe dans ce domaine.

63. La région de l'Asie centrale, couverte à l'est de zones montagneuses quasiment impénétrables et à l'ouest et au nord de vastes déserts, faiblement peuplés, représente un défi formidable. Le PNUCID réalise actuellement une évaluation globale du problème de la drogue dans la région tandis que des agents du PNUCID, fonctionnant en réseau et disposant d'un budget de 45 millions de dollars pour la période 1997-2001, mènent des actions visant à lutter contre la production illicite de drogues et le trafic de drogue à l'intérieur de la région transitant par la région. Une grande partie des activités du PNUCID vise à aider les pouvoirs publics à moderniser les lois concernant la drogue ou à en introduire de nouvelles. Par ailleurs, compte tenu de l'importance des communications et des échanges d'informations entre les pays, de nombreux ateliers, voyages d'étude et échanges de personnel ont été organisés. Quatre projets se concentrent spécifiquement sur le renforcement des contrôles aux frontières, élément crucial pour le succès du programme.

64. Compte tenu de la très forte incidence du VIH chez les toxicomanes par voie intraveineuse, le PNUCID, en collaboration avec l'ONUSIDA, le FNUAP, l'UNESCO, l'UNICEF et le PNUD a élaboré pour chacun des cinq pays d'Asie centrale des projets de lutte contre le VIH/sida, les maladies sexuellement transmissibles (STD) et la toxicomanie.

H. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

1. Travaux analytiques

65. La publication annuelle de la FAO intitulée *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* analyse l'évolution du secteur agricole et les politiques agricoles des économies en transition. Les résultats d'un projet de recherche mené de 1996 à 1998 sur le rôle du secteur agricole pendant la transition vont être publiés dans un ouvrage qui comprendra des études de cas sur la Bulgarie, la Pologne et la République slovaque.

66. Dans le contexte du suivi du Sommet mondial de l'alimentation et de la mise à jour du projet de stratégie régionale pour le développement de l'agriculture à l'horizon 2010, la FAO a apporté son concours à l'organisation, au début de l'année 2000, d'ateliers d'une durée d'un jour, en Albanie, en Géorgie, en Hongrie, en Lituanie, en République tchèque et en République slovaque. Il est prévu de tenir quatre nouveaux ateliers au cours de l'année.

67. Le Système européen de réseaux de recherches coopératives en agriculture (ESCORENA), qui comprend 13 réseaux, encourage la coopération entre les pays de l'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est. Des chercheurs appartenant à des pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'à des pays de la CEI ont participé à plus de 30 ateliers et conférences organisés dans le cadre du système. Cet appui institutionnel à l'échelle de l'Europe a rendu possible la publication de sept bulletins en trois langues et de nombreux autres rapports techniques.

68. Deux ateliers ont été organisés en vue d'élaborer des programmes d'action communs pour la gestion des ressources génétiques animales dans la région européenne. Le premier s'est tenu en Lituanie, en juin 1998, à l'intention des États baltes et le second en Grèce, en juin 1999, à l'intention des pays d'Europe du Sud-Est.

2. Élaboration des politiques agricoles et sectorielles

69. La FAO a apporté son concours à plusieurs pays de la région dans le domaine du développement du secteur forestier, de l'identification des priorités d'investissement, de la définition des politiques et de la mise en place des instruments juridiques et institutionnels nécessaires au développement du secteur forestier privé. En outre, une aide est fournie pour l'établissement de programmes forestiers nationaux et

l'élaboration de stratégies nationales de prévention et de maîtrise des feux de forêts.

70. Le bureau régional de la FAO pour l'Europe a organisé un atelier régional intitulé « Land ownership, land markets and their influence on the efficiency of agricultural production in Central and Eastern Europe » (Régime et marché fonciers et leur incidence sur l'efficacité de la production agricole en Europe centrale et orientale) à Halle (Allemagne) afin d'analyser les institutions, les politiques et les expériences dans ce secteur.

71. Plusieurs des États membres de la région bénéficient d'une aide pour l'amélioration de leurs systèmes d'enregistrement des biens fonciers et de cadastre. En étroite coopération avec l'International Land Tenure School de Cervia (Italie), la FAO a organisé trois séminaires en vue d'aider les autorités locales et nationales des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, de la CEI et de la région de la mer Noire à élaborer des politiques dans le domaine de l'administration foncière.

72. Un projet conjoint FAO/PAM est en cours d'exécution dans la province du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie. Ce projet, financé par l'USAID pendant un an, doit renforcer les capacités de la province dans le domaine de la surveillance de la sécurité alimentaire. En Bosnie-Herzégovine et en Bulgarie, des projets ont été menés pour aider à l'élaboration des stratégies du secteur agricole. Dans la Fédération de Russie, une évaluation de la situation en matière de sécurité alimentaire est en cours.

73. Le bureau régional de la FAO pour l'Europe s'efforce de promouvoir l'intégration des questions relatives à la situation des femmes rurales dans les politiques nationales des pays en transition au moyen de divers ateliers et séminaires et de la collecte de données ventilées selon le sexe.

3. Nutrition, qualité et innocuité des aliments

74. La FAO continue d'exécuter des projets d'assistance technique dans le domaine de la qualité et de la sécurité des aliments. Plusieurs de ces projets visent à mettre les systèmes de contrôle de produits alimentaires nationaux en conformité avec les normes internationales établies par les accords de l'OMC. Ils comprennent notamment des volets de formation des formateurs et la mise en oeuvre de systèmes de contrôle de qualité tels que le système de l'analyse des risques aux points critiques et le système « Good Manufacturing Practices », qui ont pour objet de protéger les consommateurs contre les produits alimentaires de mauvaise qualité.

75. La FAO a apporté son concours aux pays qui négocient leur adhésion à l'Union européenne dans le domaine de l'harmonisation des législations nationales relatives aux produits alimentaires, des normes et procédures de contrôle dans le cadre de l'Union européenne, et du Codex Alimentarius. En outre, la FAO a organisé des ateliers régionaux et conçu des projets afin de faciliter la mise en place et le fonctionnement des commissions du Codex Alimentarius et des correspondants nationaux du Codex.

76. Conformément aux recommandations du Sommet mondial de l'alimentation, la FAO renforce les systèmes de suivi nutritionnel, dans le cadre des systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, en particulier dans les régions touchées par la guerre, telles que les Balkans. Des profils nutritionnels ont été établis dans certains pays en transition afin d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La FAO a par ailleurs distribué du matériel pédagogique en plusieurs langues, qui peut être utilisé dans les écoles publiques ou à la maison. Enfin, pour renforcer la capacité des pays à évaluer la qualité et la valeur nutritives des produits alimentaires, la FAO apporte son concours pour des activités de formation ainsi que pour la collecte de données sur la composition des produits alimentaires.

I. Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

77. Pour aider les économies en transition à surmonter leurs difficultés, le FNUAP a mené des activités sur deux fronts. D'une part, il s'est efforcé de répondre aux besoins les plus urgents dans le domaine des services de santé de la procréation; d'autre part, il s'est attaché à renforcer les capacités des pays sur le long terme. Le FNUAP a apporté un appui technique dans le domaine de l'élaboration de la politique sanitaire et un appui opérationnel pour améliorer la qualité des services de santé de la procréation et ouvrir l'accès à ces services afin d'élargir les choix individuels. Dans le cadre du système des Nations Unies, le FNUAP, avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et l'OMS, a apporté un soutien humanitaire au Kosovo, dans le Caucase du Nord et en Azerbaïdjan en fournis-

sant des services de santé maternelle et de santé de la procréation aux réfugiés et aux personnes détachées et un soutien psychologique aux femmes victimes de violence.

78. À plus long terme, le FNUAP a apporté son concours en vue de la constitution de capacités nationales autonomes dans les secteurs de la population et de la santé de la procréation, notamment pour l'élaboration des projets et la gestion des programmes. Dans plusieurs pays, tels que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie et le Turkménistan, le FNUAP a contribué au processus de réforme sociale, notamment par une assistance à la réforme du secteur de la santé. À cet égard, garantir aux groupes pauvres et mal desservis, notamment aux minorités et aux adolescents, un accès équitable aux services de santé de la procréation est un objectif prioritaire. Dans le contexte de politiques qui cherchent à décentraliser le financement des soins de santé, une attention plus grande est également accordée au renforcement des capacités locales et à la mise en place d'une infrastructure de services de santé de la procréation. Pour ce faire, des mesures ont été prises en vue de modifier la formation des diverses catégories de personnel de santé afin d'y ajouter un volet sur la santé de la procréation (en Albanie, Géorgie, Arménie et Tadjikistan) et de développer les services de conseil par les pairs afin de répondre aux besoins particuliers des adolescents (en Bosnie-Herzégovine, dans la Fédération de Russie, en Pologne, Estonie, Lettonie et Lituanie). En République kirghize, le FNUAP participe à un projet pilote réalisé par le système de protection sociale en vue de renforcer l'action des services de santé dans le domaine de la prévention et de leur donner une assise locale. Les résultats déjà obtenus sont prometteurs.

79. Le FNUAP a financé des recherches visant à élaborer des indicateurs sociaux correspondant aux indicateurs économiques établis par la Commission économique pour l'Europe (CEE). Il a également lancé une série de programmes de coopération régionale dans le domaine de l'analyse démographique aux fins de l'élaboration des politiques, axée sur certains aspects de l'évolution démographique et sur son interaction avec les tendances sociales et économiques. Dans ces secteurs, il a collaboré avec les instituts démographiques nationaux et les services nationaux des statistiques dans le cadre d'études conjointes ou de contrats de sous-traitance. L'année 1999 a également marqué la fin d'un programme de collecte de données, de recherche, de formation et d'assistance, qui a été mené pendant quatre ans dans les domaines de la fécondité, de la famille, du vieillissement et des migrations internationales.

80. En matière de recensement, le FNUAP a financé le renforcement des capacités par le biais de projets dont les agences d'exécution étaient la Commission économique pour l'Europe et la Division de statistique de l'ONU. Dans le domaine de la formation, deux manifestations régionales ont été organisées : un séminaire sur les districts de recensement, à Moscou, et un deuxième séminaire sur l'évaluation des résultats du recensement et la diffusion des données, qui s'est tenu à Almaty (Kazakhstan), à l'intention des États de la CEI et des États baltes.

J. Organisation internationale du Travail

81. Pour tenter de résoudre les problèmes du chômage, du sous-emploi et de l'exclusion sociale, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a plusieurs volets d'activités. La consultation tripartite sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social, tenue à Budapest, a réuni des représentants de haut niveau des ministères du travail, des confédérations nationales des syndicats et des associations nationales d'employeurs de 10 pays en transition (Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Estonie, Fédération de Russie, Hongrie, Kazakhstan, Pologne, République tchèque et Ukraine). Les résultats de cette réunion ont constitué un apport précieux pour la consultation internationale sur le suivi du Sommet mondial, qui s'est tenue à Genève, en novembre 1999.

82. L'OIT a lancé une série d'évaluations des politiques nationales de l'emploi. Une conférence internationale, axée sur les problèmes sociaux, les problèmes de la main-d'oeuvre et la recherche de solutions aux problèmes résultant de la période de transition dans la Fédération de Russie, s'est tenue à Moscou à la fin de 1999. L'OIT met actuellement la dernière main à un manuel sur l'évaluation des politiques du marché du travail dans les pays en transition, élaboré à la demande des autorités responsables du marché du travail.

83. Une conférence sous-régionale de haut niveau s'est tenue sous l'égide de l'OIT à Budapest, en 1997, sur les problèmes relatifs à l'emploi qui se posent aux femmes d'Europe centrale et orientale. Au titre du suivi de cette conférence, une autre conférence sur les

femmes et le travail a été organisée à Kiev au début de 1998. Deux projets nationaux sur les droits des travailleuses ont été lancés en Hongrie et en Ukraine et plusieurs séminaires nationaux ont été organisés dans la région en préparation à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

84. Tous les ans, l'OIT organise à Chypre, à l'intention de hauts représentants des gouvernements et des associations d'employeurs et de travailleurs des pays en transition, des séminaires d'une semaine sur des questions qui les préoccupent tout particulièrement. Le séminaire de l'année dernière avait pour thème l'emploi et la circulation des travailleurs dans le contexte de l'entrée des pays dans l'Union européenne. Il a été suivi d'une conférence ministérielle sur l'emploi et la dimension sociale du processus d'entrée dans l'Union européenne, qui a réuni les ministres du travail de tous les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne.

85. Une équipe chargée des politiques du marché du travail au Département des stratégies en matière d'emploi de l'OIT est engagée dans un projet de recherche comparative sur la flexibilité du marché du travail, la sécurité de l'emploi et du revenu et les politiques du marché du travail dans les pays développés, les pays en développement et les pays en transition. Ses conclusions aideront les décideurs et leurs partenaires sociaux à aménager la législation nationale du travail et les systèmes de protection sociale de façon à établir l'équilibre souhaité entre la flexibilité du marché du travail et la sécurité de l'emploi, compte tenu des conditions particulières des pays en transition.

86. Depuis janvier 2000, l'OIT a conclu des accords de coopération avec ses membres dans tous les pays en transition qui participent aux négociations relatives à l'entrée dans l'Union européenne. Plusieurs activités de coopération technique sont déjà en cours ou en préparation au titre de ces accords.

K. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

87. En 1998 et 1999, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé une série d'ateliers sur les besoins particuliers de la Bosnie-Herzégovine dans le domaine de l'éducation. Une conférence internationale sur la réforme des écoles secondaires et sur l'analyse des politiques des pays en transition en matière d'éducation s'est tenue à Minsk (Bélarus). Dans le cadre du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel, une conférence préparatoire sous-régionale a été organisée à Moscou et un séminaire régional de suivi a été organisé à Minsk.

88. Des programmes de formation professionnelle ont été mis en place pour des jeunes de Sarajevo victimes de mines antipersonnel et l'UNESCO a apporté un soutien technique à la création d'un réseau européen au service des enfants des rues du monde entier. Par ailleurs, l'UNESCO finance un projet régional visant à faciliter l'insertion sociale des enfants et des jeunes Tziganes en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en République tchèque. Des projets sont en cours d'exécution en Géorgie et en Ukraine concernant les possibilités d'apprentissage et de formation pour les jeunes marginalisés.

89. Le Centre européen pour l'enseignement supérieur de l'UNESCO (Bucarest) continue de coordonner la coopération internationale et la diffusion d'informations. Une étude sur le thème suivant : « Dix ans après, regard vers l'avenir : analyse des changements survenus dans l'enseignement supérieur en Europe centrale et orientale » a été menée à bien et sera présentée à la Conférence sur les nouvelles initiatives dans le cadre de la coopération interuniversitaire européenne, en octobre 2000, à Cracovie (Pologne).

90. L'Institut international de planification de l'éducation (Paris) et l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (Hambourg) contribuent à améliorer les capacités des pays en transition en matière de planification, de gestion, d'évaluation et de réforme de l'enseignement. On a renforcé les capacités de l'Albanie et de la Bosnie-Herzégovine dans le domaine de l'enseignement. Au Kosovo, on a contribué à la remise en état des écoles. L'aide à l'éducation s'est poursuivie en Croatie, surtout dans les régions touchées par la guerre, dans le cadre du projet axé sur l'éducation pour les réfugiés et les personnes déplacées en Croatie.

91. Le programme de l'UNESCO de gestion des transformations sociales a élaboré un projet ayant pour thème les stratégies individuelles et institutionnelles de gestion des risques de transformation en Europe centrale et orientale, qui consiste en une analyse compara-

tive de la gestion des risques technologiques, économiques, politiques, culturels et écologiques.

92. Un projet a été mis au point pour aider des pays d'Europe centrale et orientale à développer leurs capacités de communication multilingue, qui peuvent être utilisées dans de nombreux domaines spécialisés. On met en place dans les départements d'études de traduction un réseau de chaires UNESCO relié à des universités européennes et nord-américaines. Les deux premières chaires ont été créées à l'Université Comenius de Bratislava (Slovaquie) et à l'Institut d'État des langues de Bakou (Azerbaïdjan). Les prochaines seront créées dans les universités du Bélarus, de Pologne et d'Ukraine. Un institut virtuel de formation et de recherche en communications multilingues est en cours d'installation.

93. Dans la Fédération de Russie, l'UNESCO aide le Musée d'État de l'Ermitage, le théâtre Bolchoï et la Bibliothèque d'État à introduire de nouvelles méthodes de gestion, de relations publiques, de collecte de fonds et d'automatisation. Par le canal de l'UNESCO, le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg a reçu une contribution importante des Pays-Bas, ainsi que des donations financières ou en nature de la Suède, de la Belgique et de diverses institutions de France et des États-Unis.

94. L'UNESCO a organisé, à Visby (Suède), une conférence sur la lutte contre les stéréotypes et les préjugés dans les livres d'histoire dans l'Europe du Sud-Est. Cette conférence a permis d'adopter une série de recommandations s'inscrivant dans la ligne du Programme d'action sur une culture de la paix, adoptée par l'Assemblée générale en octobre 1999.

95. L'UNESCO, en coopération avec le Conseil de l'Europe, a effectué deux missions en Roumanie en 1998 pour faire le point de la situation de la production et de la distribution de livres et élaborer une nouvelle politique nationale en matière de livres et de lecture. À l'issue d'une analyse de la situation et d'un séminaire auquel ont participé les représentants du secteur privé, une politique nationale a été définie et tous ont reconnu la nécessité d'une législation régissant le domaine du livre prévoyant des incitations de nature fiscale pour encourager la production et la distribution de livres et portant création d'un Conseil national du livre.

96. L'UNESCO a apporté son concours à la Biennale des illustrations de Bratislava (Slovaquie). L'UNESCO et la Biennale ont organisé conjointement, parallèlement à la Biennale, des ateliers biennaux de formation à l'intention des illustrateurs de livres pour enfants de pays en développement. En mai 2000, l'UNESCO et la Maison internationale des arts pour enfants ont organisé une exposition des plus belles oeuvres produites au cours de ces ateliers au siège de l'organisation, à Paris.

97. Le Secteur des sciences naturelles de l'UNESCO est engagé dans plusieurs activités visant à faciliter la recherche-développement dans les pays en transition. Ainsi, en Albanie, l'UNESCO participe au processus de restructuration du réseau scientifique et technique en qualité d'agent d'exécution du PNUD. En Moldova, une mission consultative sur la réforme du réseau de recherche-développement a été organisée en 1999.

L. Banque mondiale

1. Priorités de la Banque en matière d'assistance

98. La Banque mondiale a modifié considérablement l'orientation des activités qu'elle entreprend dans les pays en transition car elle a dû mettre au point de nouvelles opérations pour faire face à des situations d'urgence, notamment aux inondations au Tadjikistan et à la reconstruction après les conflits dans les Balkans. Dans la Fédération de Russie et en Ukraine, les activités ont été réduites car la situation politique a bloqué toute initiative importante dans le domaine des réformes. En Asie centrale et dans le Caucase, la Banque a axé ses opérations sur le secteur agricole, notamment sur des opérations de recherche et de vulgarisation en Arménie, et sur des opérations d'enregistrement des biens fonciers et d'irrigation sur le terrain dans la République kirghize.

2. Mesures visant à prévenir et à atténuer la pauvreté

99. Une étude sur la pauvreté est en cours et permet de disposer de données précises sur l'aggravation de la pauvreté, les inégalités et le déclin de la qualité de vie dans de nombreux pays en transition. La Banque s'emploie en conséquence à mieux centrer sa stratégie d'assistance sur la lutte contre la pauvreté et met davantage l'accent sur les prêts pour les biens d'intérêt public et les services sociaux de base. Elle prépare pour tous les pays de la région pouvant bénéficier d'une assistance de l'Association internationale de développement (IDA) des documents définissant des stratégies de lutte contre la pauvreté qu'ils peuvent adopter en atten-

dant. En Arménie, un fonds d'investissement social finance des projets communautaires répondant à la demande et visant à améliorer les infrastructures sociales et économiques de base, les possibilités d'emploi à court terme, la communication avec les collectivités et le renforcement des capacités locales. Dans la Fédération de Russie, une somme de 200 millions de dollars a été décaissée au titre de l'exercice financier 2000 (après une restructuration au milieu de l'année 1999), sous forme de prêt au secteur du charbon, pour amortir les conséquences de la fermeture des mines non rentables pour les travailleurs licenciés, leurs familles et leurs communautés et pour encourager l'émergence d'une industrie rentable et durable grâce à la privatisation du coeur du secteur qui reste viable. Le projet de soins de santé primaires au Tadjikistan vise à améliorer la prestation de services de santé primaires aux pauvres des zones rurales et à instituer une approche plus équitable du financement des services de santé.

3. Mise en place d'institutions, conduite des affaires publiques et lutte contre la corruption

100. Des ateliers portant sur la conduite des affaires publiques et la lutte contre la corruption ont été organisés dans plusieurs pays, notamment en Bosnie-Herzégovine, au Kirghizistan, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie. En 1999, cinq pays (Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie, Pologne, Roumanie et Slovaquie) ont reçu une aide pour l'analyse des problèmes de corruption et l'élaboration de stratégies de réforme. Une nouvelle méthode d'analyse de la conduite des affaires publiques a été expérimentée en Arménie pour déterminer les causes institutionnelles expliquant la faiblesse des résultats du secteur public. Des réformes visant à renforcer la conduite des affaires publiques et à réduire la corruption ont été entreprises en Albanie grâce à un prêt à l'ajustement structurel et en Lettonie grâce à un prêt par programme à l'ajustement structurel.

4. Décentralisation et développement communautaire

101. Du fait de la transition, les administrations régionales et locales ont particulièrement besoin de se doter de capacités institutionnelles solides, surtout dans les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne où elles sont appelées à recevoir d'importantes subventions de l'Union européenne. Le projet en faveur des initiatives locales entrepris en Bosnie-Herzégovine, qui offre un exemple de l'action entreprise dans ce domaine au niveau régional, ouvre l'accès au crédit à des microentrepreneurs à faible revenu souhaitant monter ou développer une petite entreprise. Plus de 35 000 prêts à des petites entreprises ont été consentis, dont près de la moitié à des femmes et un cinquième à des réfugiés ou à des personnes déplacées. Sept institutions sur huit peuvent désormais fonctionner de façon autonome et possèdent des capacités de gestion et des ressources humaines et financières suffisantes pour être viables à long terme.

5. Protection de l'environnement

102. La Banque a contribué à la mise en chantier de plans d'action nationaux en faveur de l'environnement en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Turkménistan. En Pologne et dans d'autres pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, elle a aidé les autorités responsables de l'environnement à évaluer les coûts de la mise en conformité avec la législation européenne en matière d'environnement. Au Tadjikistan, elle appuie les efforts entrepris par le pays pour se doter des capacités voulues d'intervention d'urgence et de planification préalable pour le lac de Sarez. Le prêt à l'ajustement en soutien à la privatisation appliqué en Bulgarie aborde la question de la pollution industrielle sous un nouvel angle et vise à attirer les investisseurs privés en supprimant les risques liés à l'environnement pour les investisseurs. Il comporte des clauses exigeant l'assainissement des sites et des mesures garantissant qu'à dater de cet assainissement, ils soient conformes aux normes écologiques applicables. Le projet de protection du milieu rural entrepris en Pologne offre un exemple du bon fonctionnement d'un dispositif d'acheminement des investissements en faveur de la protection de l'environnement dans les zones rurales et permettra de réduire le nitrate entraîné par les eaux de ruissellement dans un millier d'exploitations.

6. Développement régional en Europe du Sud-Est

103. En juin 1999, juste après la crise du Kosovo, la communauté internationale et les pays de l'Europe du Sud-Est ont signé un Pacte de stabilité, qui chargeait la Commission européenne et la Banque mondiale de coordonner l'approche globale adoptée pour le développement régional avec l'assistance économique apportée à la région. La Banque a établi un rapport ayant pour thème la route vers la stabilité et la prospérité en

Europe du Sud-Est et les stratégies régionales appropriées. Lors d'une conférence des bailleurs de fonds présidée par la Banque et la Commission européenne qui a eu lieu en mars 2000, les bailleurs de fonds se sont engagés à verser l'équivalent de 2,4 milliards de dollars pour financer une série d'activités régionales à démarrage rapide.

M. Fonds monétaire international

104. Ces dernières années, le Fonds monétaire international (FMI) a continué d'apporter un appui financier aux programmes de stabilisation et de réforme économiques dans la plupart des pays en transition. Certains pays en transition avancés n'ont plus besoin de recourir aux ressources du Fonds ou ne cherchent qu'à conclure des accords à titre de précaution pour utiliser ces ressources (comme c'est le cas en Estonie, en Lettonie et en Lituanie). D'autres, comme la République tchèque, la Hongrie, le Kazakhstan et la Pologne, ont déjà remboursé tous les prêts consentis par le Fonds. Dans ces cas, les nouvelles initiatives prises par le Fonds dans le cadre de son rôle de surveillance en vue de renforcer l'architecture du système financier international acquièrent une importance particulière. La République tchèque, par exemple, a été l'un des premiers pays à établir un rapport de transparence complet, c'est-à-dire à procéder à un examen de l'application des normes et codes internationaux dans des domaines tels que les questions monétaires, fiscales et prudentielles. Plusieurs pays, dont l'Albanie, la République tchèque et la Pologne, ont été parmi les premiers à publier des rapports de notation. L'Estonie et la Hongrie figurent parmi les premiers participants au Programme d'évaluation du secteur financier exécuté conjointement par le Fonds et la Banque mondiale, et la plupart des pays en transition se sont préparés à participer à ces initiatives.

105. Les programmes d'assistance technique et de coopération du Fonds demeurent un élément clef de ses interventions dans les pays en transition. Il a ainsi financé conjointement des projets avec l'Union européenne, le PNUD, la Banque mondiale, les banques centrales et des partenaires bilatéraux. Le Fonds s'est également attaché à contribuer à la formation du personnel chargé de la gestion et de l'application de la politique économique, en particulier par le biais de l'Institut conjoint de Vienne.

N. Union postale universelle

106. L'un des principaux objectifs de l'Union postale universelle (UPU) est d'améliorer l'infrastructure postale et la qualité des services postaux dans les pays en développement. Dans les pays en transition, elle s'attache à transformer les administrations postales en entreprises capables de fournir des produits et services compétitifs de qualité tout en assurant un équilibre financier. Le Groupe d'action pour le développement postal de l'Union aide les administrations postales à identifier les sources de financement les plus adaptées à leurs plans de développement, ce qui permet d'avoir accès à des ressources financières extérieures pour appuyer le développement et les réformes dans le secteur postal. Au Congrès de l'Union à Beijing en 1999, il a été décidé de créer un fonds de développement financé par les pays industrialisés.

O. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

107. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a identifié certains des problèmes auxquels les pays en transition sont confrontés, notamment l'érosion du potentiel industriel, la baisse de la contribution du secteur industriel au PIB, les techniques dépassées, la mauvaise qualité des produits, la dégradation de l'environnement du fait des activités industrielles passées, la faible utilisation de la capacité de production installée qui trahit une tendance croissante à masquer le chômage, l'étroitesse des marchés auxquels sont destinés les produits locaux, les difficultés à attirer davantage de capitaux étrangers dans le secteur industriel et le manque d'une vision claire ou d'une stratégie pour assurer le développement industriel au XXIe siècle ou pour relever les défis qui se posent dans le secteur manufacturier.

108. Les orientations et l'assistance technique se fondent sur cette analyse. Les demandes d'assistance adressées par les pays de la région à l'ONUDI portent sur des priorités communes : production plus propre et gestion de l'environnement; promotion des investissements et des technologies; qualité, normalisation et évaluation de la conformité; enfin, développement du secteur privé.

109. Outre les programmes propres à chaque pays, des programmes intégrés couvrant divers services fournis par l'ONUDI ont été élaborés pour l'Arménie, la Fédé-

ration de Russie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. L'ONUDI collabore également avec les pays en transition en ce qui concerne le forum mondial.

P. Union internationale des télécommunications

110. Le plan stratégique de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la période 1999-2003 met l'accent sur le principe d'un environnement des télécommunications compétitif, sur lequel porte également l'assistance de l'UIT aux pays en transition. En 1999, l'Union a entrepris les activités régionales suivantes, ou y a participé : un atelier organisé en Arménie sur la commercialisation des services de télécommunications à l'intention de la Communauté d'États indépendants (CEI); des ateliers organisés au Bélarus sur la gestion des ressources humaines et la planification commerciale à l'intention de la CEI et sur l'élaboration de plans de développement commercial à l'intention de la CEI; des séminaires organisés en Géorgie sur un réseau de gestion des télécommunications et la hiérarchie des lignes numériques multiplexées à l'intention de la CEI et sur les aspects juridiques de la réforme et de l'accord de l'OMC sur les télécommunications à l'intention de la CEI; des ateliers organisés en Moldova sur la transformation des sociétés et la qualité de la gestion à l'intention de la CEI et sur les aspects juridiques des réformes à l'intention de la CEI; des séminaires organisés dans la Fédération de Russie sur le problème du passage à l'an 2000 à l'intention de la CEI et sur la télémédecine à l'intention de la CEI; et un atelier organisé en Ukraine sur l'établissement des coûts par activité à l'intention de la CEI. Parmi les autres activités entreprises dans les pays en transition, on peut citer l'installation et la mise en oeuvre en Arménie de PLANITU, un logiciel pour optimiser et dimensionner les réseaux des télécommunications, un don d'ordinateurs à l'administration de Moldova et la tenue d'un séminaire national sur PLANITU dans la Fédération de Russie.

111. L'Union a effectué 12 missions de suivi en 1999. Vingt-deux experts ont été recrutés et au total 190 bourses ont été accordées à la sous-région de la CEI pour des activités liées aux télécommunications organisées par le bureau régional de l'UIT.

Q. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

112. Les objectifs du programme de coopération de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) avec les pays en transition sont de contribuer à réformer et à renforcer les systèmes de propriété intellectuelle et d'encourager leur utilisation effective. Dans le cadre de ce programme, l'OMPI continue d'aider au renforcement des politiques nationales et des cadres juridiques de la propriété intellectuelle en tenant compte des normes et tendances internationales pertinentes. Le programme porte également sur la modernisation des administrations de la propriété industrielle et des droits d'auteur, la mise en valeur des ressources humaines et l'introduction de systèmes de gestion modernes. Des efforts particuliers sont faits pour aider les administrations nationales à élargir leur accès aux informations d'ordre technologique et juridique et aux autres informations pertinentes. L'OMPI aide les pays à mieux faire comprendre à la population qu'une protection efficace et une utilisation judicieuse de la propriété intellectuelle sont indispensables pour l'accès aux marchés, les investissements étrangers et le transfert de technologie.

R. Organisation météorologique mondiale

113. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) continue d'aider les pays membres à planifier, gérer et améliorer leurs services nationaux de météorologie et d'hydrologie. Le programme de coopération technique de l'OMM a joué un important rôle en permettant à l'organisation d'atteindre cet objectif dans les pays en transition bien que la baisse des ressources financières fournies par le PNUD ait amené l'OMM à prendre de nouvelles initiatives pour mobiliser de nouvelles ressources aux niveaux national et international.

114. Deux importants projets intéressant les pays en transition sont à l'étude. Le premier vise à apporter un appui pour la surveillance de l'environnement dans la région de la mer Caspienne et le second, qui intéresse cinq pays (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan), porte sur la sécurité du couloir de transport reliant l'Europe au Caucase et à l'Asie. En outre, la création d'un bureau sous-régional pour l'Europe en vue d'accroître l'appui fourni aux pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, est à l'étude.

S. Organisation mondiale du commerce (OMC)

115. Plusieurs pays en transition ont entamé leur processus d'adhésion, d'autres sont récemment devenus membres à part entière de l'OMC et certains autres sont membres depuis longtemps. L'un des principaux objectifs de la coopération technique avec les pays en transition est de faire en sorte que l'offre réponde aux besoins particuliers identifiés. Les activités de l'OMC auxquelles les pays ont été invités ont notamment porté sur l'agriculture, les règles, les questions d'accès aux marchés, les cours sur le règlement de différends et les services. Les pays qui sont à un stade avancé de leur processus d'adhésion demandent souvent au secrétariat de l'OMC de faire des exposés devant un large public, notamment devant les représentants des secteurs public et privé et les membres des parlements, afin de mieux faire connaître le système de l'OMC. Les pays qui ont récemment adhéré à l'OMC ont souvent sollicité une formation au fonctionnement du système, en particulier dans les domaines où il existe de nouvelles obligations. La durée de ces activités varie de plusieurs jours à une semaine.

116. Deux stages de formation de courte durée (deux à trois semaines) ont été organisés à Genève, au siège de l'OMC, et à l'Institut conjoint de Vienne (Autriche). Ils étaient pour la plupart animés par des experts de l'OMC. Étant donné les ressources financières et humaines très limitées dont il dispose, le secrétariat continue de coopérer avec d'autres organismes et organisations internationales qui sollicitent souvent les connaissances spécialisées de l'OMC sur des accords particuliers.